

# INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

LYCÉE NOTRE DAME LE MÉNIMUR

Rentrée 2021 – 2022



Lycée Notre Dame Le Ménimur  
71 rue de Metz - 56000 Vannes  
T. : 02 97 54 03 31  
contact@ndlm.bzh  
www.ndlm56.bzh

## Droit à l'image et prises de sons

---

En acceptant le droit à l'image et les prises de sons, vous autorisez le lycée Notre Dame le Ménimur à utiliser les prises de vue ou de son sur tous les documents sur lesquels pourrait figurer votre enfant :

- Publication dans le journal de l'ensemble scolaire,
- Présentation et valorisation d'une activité pédagogique ou périscolaire,
- Supports numériques à caractère pédagogique,
- Exposition de photographies dans le cadre d'activités pédagogiques,
- Publication sur les réseaux sociaux et le site internet,
- Activités promotionnelles des formations et des établissements de l'ensemble scolaire.

Cette utilisation concerne la durée de vie de la présentation.

A moins d'une demande expresse de modification, ces déclarations sont valables pour toute la scolarité de votre enfant dans cet établissement.

## Élèves à besoins éducatifs particuliers

---

Si votre enfant a des aménagements sur le temps de la scolarité, vous devez le signaler lors de l'inscription et joindre une copie du dispositif mis en place (PPRE, PAP, PAI, GEVASCO...).

## Programme OPC

---

Chaque élève de l'établissement (cette année les secondes et premières) est doté d'un terminal numérique personnel (communément appelé OPC2). Ce dispositif est obligatoire.

Vous seront adressés par mail fin août :

- Un contrat de location de l'ordinateur OPC2, ce document sera à signer obligatoirement.
- Une convention de protection permettant sous condition la prise en charge de certains sinistres. Celle-ci n'est pas obligatoire.

## Fournitures scolaires

---

**La liste des fournitures scolaires sera communiquée par les enseignants à la rentrée.**

Tous les élèves de 2<sup>nd</sup>e doivent faire l'achat d'une calculatrice graphique avec mode examen et programmation Python. Le modèle de calculatrice conseillé par les enseignants de mathématiques vous sera communiqué ultérieurement.

## Manuels scolaires

---

L'établissement a fait le choix de s'orienter vers les manuels scolaires numériques. La plupart d'entre eux seront donc dématérialisés et mis à disposition gratuitement auprès des familles (grâce à une aide financière du Conseil Régional de Bretagne).

Ceci ne concerne pas les livres-fichiers qui resteront à la charge de la famille.

## Demi-pension

---

Tous les élèves sont par défaut inscrit en DP 5 jours. Les familles seront invitées courant septembre à choisir le nombre de jours de repas souhaité en fonction de l'emploi du temps.

Il est précisé que les cours ont lieu tous les jours, y compris le mercredi après-midi.

## Parent délégué

---

Appel à candidature ! Nous vous invitons à devenir parent délégué !  
Quel est le rôle du parent délégué ?

- Il représente les parents d'une classe au sein de l'établissement.
- Il est le médiateur qui crée un climat de confiance entre les parents, les élèves et tous les membres de la communauté éducative.
- Il participe aux conseils de classe des 2 premiers trimestres.
- Il rédige un compte-rendu à chacun de ses conseils.

## Adhésion à l'APEL

---

Cf. page suivante.

Si vous adhérez à l'APEL, nous vous remettrons un courrier à la rentrée.

## Rentrée scolaire

---

Mercredi 1 <sup>er</sup> septembre 2021	17 h 00	Réunion de rentrée <u>obligatoire</u> des internes de seconde et installation dans les chambres	
Jeudi 2 septembre 2021	10 h 00	Secondes	Fin de journée à 16 h 30
Vendredi 3 septembre 2021	Cours ou journée d'intégration pour toutes les classes de 2 <sup>nde</sup>		
Lundi 6 septembre 2021	08 h 00	Installation dans les chambres des internes de première et terminale	
	09 h 00	Premières	Prise en charge par le professeur principal puis passage au self Reprise des cours selon emploi du temps
	09 h 30	Terminales PRO	
	10 h 30	Terminales GT	
	13 h 30	BTS ESF	
		BTS SP3S	
DECESF			

## Réunion des parents de 2<sup>nde</sup>

---

Une réunion d'information à destination des parents des élèves de 2<sup>nde</sup> bénéficiant du dispositif DYS se tiendra le vendredi 3 septembre à 17 heures.

Une réunion d'information à destination des parents des élèves de 2<sup>nde</sup> aura lieu le :

- jeudi 16 septembre 2021 à 18 heures pour les classes de 2<sup>nde</sup> générale et technologique,
- vendredi 17 septembre 2021 à 18 heures pour les classes de 2<sup>nde</sup> professionnelle.



**L'APEL du lycée Notre Dame Le Ménimur** se compose cette année de 10 personnes actives.

Elle a pour mission de **Représenter** tous les parents d'élèves auprès de la direction et de ses instances, OGEC...

D'**Accueillir** les parents, aux portes ouvertes, aux réunions de rentrée, afin de mieux vous rencontrer.

Nous organisons aussi différentes manifestations durant l'année : vente de brioches, afin d'aider au financement des voyages scolaires, d'autres projets sont en prévision.

Nous avons aussi organisé une conférence sur le thème de la discipline positive, celle-ci, animée par Isabelle Soula, a été très appréciée des parents présents.

Nous sommes présents si vous avez besoin d'**informations** sur le mouvement APEL... l'orientation, le service conseil aux familles, les adhérents ont par exemple des réductions pour les formations BAFA... renseignez-vous !

En adhérant à l'APEL de votre établissement, vous la soutenez et pouvez participer activement à son fonctionnement, en tant que parent correspondant par exemple, et en nous aidant dans nos manifestations.

**Rejoignez-nous, nous avons besoin de VOUS !**

Tarifs :

Adhésion + cotisation : 19,90 € (16 € + 3,90 €)

Cotisation : 3,90 € (sont concernés les parents qui ont déjà adhéré à l'APEL d'un autre établissement)

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don libre  
Le montant sera porté sur la facture de scolarité de votre enfant

En cas d'adhésion, vous recevrez un document à la rentrée